

NEUVIÈME ANNÉE VOLUME XVII N. 19

Samedi 7 Novembre 1891.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an : \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boîte 1448, B. P.

Imp. de la SEMAINE RELIGIEUSE, 191 et 193, rue St-Urbain.

IMPRIMERIE ANT. ROBERT

Livres, Factums, Pamphlets, En-Tetes de Compte,
Cartes d'affaire, Lettres Funéraires, etc.

SPÉCIALITE : Ouvrages pour fabriques, collèges, couvents, souvenirs d'ordination, images funéraires, etc. Exécutés promptement et à bas prix.

191 et 193, RUE ST-URBAIN, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité:

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL (Londres Ang^s)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.



ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc.

No 15 RUE ST-VINCENT - MONTREAL

Vis-a-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

TONDEUSES A GAZON

TOURNIQUET pour arroser le gazon, TUYAUX en CAOUTCHOUC, COU-TEAUX, CISEAUX et SCIES à tailler les arbres, GLACIERES en bois franc et autres ainsi que SORBETIERES pour faire la crème à la glace, SORBETS, etc., chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD,

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDÉE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "ÉCLIPSE" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo- tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel- les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures pour Cimetières, etc., etc.

120, RUE ANNE,

MONTREAL

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	9	NOVEMBRE	— St-Martin.
MERCREDI	11	”	— St-Placide.
VENDREDI	13	”	— Ste-Mélanie
SAMEDI	14	”	— St-Henri.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	8	Novembre	— 25 P. Oct de la Toussaint., d.
LUNDI	9	”	— Déd. de la Bas. du Sauveur., d.
MARDI	10	”	— S. André <i>Avellin.</i> , C. d.
MERCREDI	11	”	— S. Martin, E. C., double.
JEUDI	12	”	— S. Martin P. M. semid.
VENDREDI	13	”	— S. Stanislas de <i>Kostka</i> , C., d.
SAMEDI	14	”	— S. Didace, C., semid.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale. — Mercredi, 11 novembre, à 7h. gran l'messe pour les bienfaiteurs décédés de l'Archevêché.

Eglise St-Joseph. rue Richmond. — Tous les soirs du mois de novembre à 7h. P. M. exercices du mois des morts. Le dimanche, les prières se feront à la suite des vêpres.

Immaculée Conception. — Dimanche, 8, à 9 heures or lination, et à 3h. sonnerie des cloches.

Dimanche, 8, nov. — Solennité du Titulaire de St. Hubert, St. Malachie à St. Charles à Montréal, Lachenaie et Joliette.

Dimanche 15, Solennité du T. de St. Théodore à Chertsey, St. Martin et St. Stanislas de *Kostka*.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. le chanoine J. M. Emard.
 { M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1891. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des huit années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet aux rédacteurs, à l'archevêché. Prix : \$8.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

9200 1890.

JEUDI, 7 NOVEMBRE 1890. Vol. XVIII, No 19.

SOMMAIRE :

I. Vingt-cinquième dimanche après la Pentecôte. — II. La fête des morts. — III. Le curé de Port-Joli, (Nouvelle). — IV. Les écoles du Manitoba. — V. L'institution de Nazareth, pour les jeunes aveugles. — VI. Consultation. — VII. Chronique.

VINGT-CINQUIÈME DIMANCHE APRES LA PENTECOTE

« Le bon grain étant venu à croître, l'ivraie commença également à pousser ». S. Matth., XIII.

1. Les épis d'un champ de blé ne sont pas tous de la même qualité : il en est de différentes espèces : mais dans les commencements de la végétation, on ne saurait les distinguer. Certaines tiges, maigres et légères, croissent en hauteur et dissipent leur sève dans un développement stérile ; d'autres, moins apparentes d'abord, pèsent ensuite sous leur propre poids. Pour les apprécier, il faut attendre la saison de la maturité. Il en est de même des chrétiens. Il s'en trouve qui, vains et présomptueux ne produisent que de œuvres mortes. D'autres, enrichis de vertus se courbent comme des épis chargés de bons grains. Les uns et les autres vivent du même suc, participent à la même culture ; et tous ensemble attendent le jour de la moisson. Or, dans ce mélange des bons et des mauvais, que sommes nous ? Que sont, les autres ? Nous l'ignorons : et c'est pourquoi l'Écriture nous engage à être sobres dans nos jugements. Bien souvent, dans la

phase actuelle de notre existances nous regardons le froment comme de l'ivraie, et nous prenons l'ivraie pour du froment.

La charité nous interdit de juger les autres : l'humilité nous défend de nous estimer nous mêmes.

II. Considérons que l'ivraie, venant à croître, menace d'étouffer le bon grain ; phénomène qui s'applique aussi à l'ordre moral car, d'une part, on doit redouter les mauvais exemples dont l'influence peut, à la longue corrompre les meilleures sociétés ; et d'une autre part, nos propres défauts, nos mauvaises qualités, nos imperfections négligées, peuvent ravager insensiblement notre cœur. Le mal travaille longtemps en secret : il pousse des racines avant de se produire au jour ; et son triomphe est d'autant plus à craindre que, dans les commencements, il cherche à se dérober aux investigations même de notre conscience.

Comprenons par là l'extrême vigilance avec laquelle il faut réprimer les tentations, soit qu'elles viennent du dehors, soit qu'elles surgissent de notre propre fonds. Faibles à leur début, elles seront aisément surmontées ; mais enhardies par le progrès, elles deviennent importunes et audacieuses. La culture de notre âme exige de fréquents examens de conscience, afin que, purifiés des moindres taches, nous portions des fruits de pénitence et de sainteté.

LA FETE DES MORTS

- Quand le doux rossignol a quitté les bocages,
- Quand le ciel gris d'automne, amassant les nuages,
- Prépare le linceul que l'hiver doit jeter
- Sur les champs refroidis, il est un jour austère,
- Où nos cœurs, oubliant les vains soins de la terre,
- Sur ceux qui ne sont plus aiment à méditer.

Ces beaux vers de Crémazie nous revenaient à la mémoire le jour de la fête des morts, de cette fête austère, où l'âme, pleine de douloureux souvenirs, vient épancher ses tristesses sur les tombés aimées, pieusement décorées de fleurs que le vent de l'hiver, et le froid de l'oubli auront hélas ! bientôt fanées.

Bien malheureux celui qui n'a pas un ami, un parent sur le marbre funéraire duquel il puisse en ce jour verser une larme,

car ces larmes ont une douceur bien puissante. Elles sont pour l'âme une douce et sainte rosée. Celui-là est un déshérité bien digne de pitié ; pour lui la solitude est plus triste et plus amère.

Ah ! vous pleurer est le bonheur suprême,

Mânes chéris, de quiconque a des pleurs.

Vous oublier, c'est s'oublier soi-même.

N'êtes-vous pas un débris de nos cœurs.

dit l'immortel Lamartine dans son hymne des morts

En deux moitiés votre âme se partage,

Et la meilleure appartient au tombeau.

Pensée profonde, et que l'on comprend bien à cet anniversaire de deuil. Aussi la fête des morts, chez les catholiques, revêt un caractère de piété qui survit même à l'affaiblissement des idées religieuses.

En France la visite aux tombeaux est fidèlement observée : elle s'accomplit avec gravité et recueillement. Dans les campagnes où la foi est restée vive et entière, cette fête est vraiment touchante. Les cimetières sont parés avec soin et sur la fosse la plus humble, à côté de la modeste croix de bois, quelques fleurs sont religieusement placées en l'honneur du mort regretté. Dans la grande cité parisienne, qui, trop souvent, semble se plaire à mériter le nom de Babylone moderne, on compte par milliers les visiteurs qui s'acheminent le jour de la Toussaint et le lendemain vers le champ des morts et viennent porter un pieux souvenir aux « envolés » de la terre — expression voulue ou non, quoique puisse dire l'athée, — d'une croyance à une autre vie.

La religion catholique, qui, comme l'a si bien montré Chateaubriand dans le *Génie du christianisme*, s'harmonise complètement aux sentiments intimes du cœur humain, en les épurant, a voulu perpétuer le souvenir des morts, et a créé une fête spéciale en leur honneur.

Dans ce jour, non seulement elle demande de prier pour les amis nouvellement perdus, mais elle veut que la prière soit plus générale et elle nous invite à « célébrer les funérailles de la famille entière d'Adam. Il n'y a que la religion qui soit vraiment capable d'élargir ainsi le cœur de l'homme pour qu'il put contenir des soupirs et des amours égaux en nombre à la multitude des morts qu'il avait à honorer. »

Cette fête apporte avec elle un grand enseignement. Elle nous rappelle l'égalité « formidable » de tout être humain devant la mort, *qui met tout de niveau*, et ouvre l'ère des justices, des peines et des récompenses. Elle fait réfléchir aussi bien le puissant du jour auquel elle laisse apercevoir le néant des biens de ce monde, que le malheureux déshérité auquel elle apparaît comme l'aurore d'un beau jour ; elle réveille dans l'âme les idées de la crainte de Dieu et la confiance en sa miséricorde ; elle nous apprend enfin à prier pour ceux qui attendent l'heure de la délivrance.

Aussi, dirons-nous encore avec le poète canadien déjà cité :

Donnez, du souvenir ressuscitant la flamme
 Une fleur à la tombe, une prière à l'âme,
 Ces deux parfums du ciel qui consolent les morts.

LE CURE DE PORT-JOLI.

(NOUVELLE)

Quand l'abbé Desmazes vint à Port-Joli, l'église tombait en ruines.

Sur les deux colonnes du portail et sur les murs de la façade, de vieux mandements restaient collés, près des récentes affiches municipales ou judiciaires. Par le carreau brisé d'une des hautes fenêtres du monument, un sorpier abritait, sous la voûte sacrée, ses branches aux fruits mûrs. Des hirondelles avaient fait leur nid dans la lanterne du dôme et à l'intérieur du temple, que les paroissiens désertaient, la mousse s'était attachée aux statues des saints et des saintes.

Cet abandon avait eu pour cause une querelle survenue entre le curé et le maire de la commune — querelle de clocher que Monseigneur l'évêque avait tranchée en privant Port-Joli de pasteur.

Le maire s'était écrié :

— Qu'il soit fait selon votre désir, monsieur, Port-Joli se passera de soutane.

Et, en effet, la population avait oublié le chemin de l'église ; les jeunes gens se mariaient sans le secours du prêtre ; les enfants ne recevaient plus le baptême ; les morts allaient sans une halte

de leur lit au cimetière : on ne voyait plus au printemps, sur le quai, à l'époque de la première communion, des petites filles en robe blanche ; — seuls, quelques fidèles se rendaient encore, les jours de fête, au village voisin, pour y remplir leurs devoirs pieux.

Cette désertion, cependant, émut l'autorité spirituelle et Monseigneur l'évêque pensa qu'elle compromettait le salut des âmes, et afin de ramener vers la maison de Dieu, les brebis égarées de son troupeau épiscopal, il confia à l'abbé Desmazes la cure de Port-Joli.

L'abbé Desmazes, à cette époque, avait cinquante-deux ans, était grand et fort, libre d'allure et de langage, comme la plupart des religieux qui ont appartenu au corps des aumôniers de la flotte.

Parfois, en décrivant avec sa canne un moulinet rapide, il disait que deux bandits ne l'effrayeraient point. L'expression de son regard indiquait alors qu'il ne connaissait pas, en effet, les sensations de la peur.

Quand les mariniers le virent sur le quai, avec sa douillette rapée, son vieux chapeau, ses souliers à clous, ils lui reconnurent « l'air bon enfant. »

Les premiers jours de son installation, l'abbé Desmazes ne s'occupa pas d'eux, non plus que des autres habitants de la ville. Sa messe dite, il se mettait en marche pour aller chez les châtelaines d'alentour solliciter des offrandes.

— Je crains bien, lui répondait-on, que tous vos efforts demeurent inutiles.

— Donnez toujours, répliquait l'abbé Desmazes.

Et les châtelaines donnèrent, et l'abbé Desmazes commença son œuvre.

Au bord de la Seine, un homme regardait, oisif, décharger un chaland de charbon.

— Tu ne travailles pas, toi ? lui dit le prêtre.

— Pour travailler, faudrait d'abord avoir de l'ouvrage.

— J'en ai pour toi. Veux-tu balayer l'église ?

— Balayer l'église !... Combien que vous me donnez ?

— Huit sous par heure, si tu viens demain à sept heures.

L'homme trouva, le lendemain, à sept heures, l'abbé Desmazes dans la sacristie.

— Par où dois-je commencer ? demanda-t-il.

— Attends... nous chercherons après la messe...

— Pour lors, je reviehdrai.

— Non, reste, on prendra le vin blanc ensemble.

Après le balayeur, il embaucha des vitriers pour remettre les carreaux des fenêtres ; des peintres pour laver la façade de l'édifice ; des maçons pour faire les raccords. Dix ouvriers travaillaient sous sa direction et s'en allaient vantant partout sa générosité, sa bonne humeur, son esprit de tolérance.

Un sam-di il leur dit :

Je n'oblige personne à entrer dans l'église, mais demain, comme on distribuera une brioche à tous les assistants, vous pouvez avertir vos femmes et vos enfants, si vous en avez...

Les ouvriers, avec leurs femmes et leurs enfants, vinrent recevoir la brioche ; quelques-uns même, touchés des paroles si simples que le curé leur adressait, se plurent à entendre l'office le dimanche suivant.

L'élan était donné. Un matin du mois de juin, l'abbé Desmazes eut la joie de célébrer un mariage, et quelques jours après la consolation de bénir les dépouilles mortelles d'un des boulangers de la ville. Le boulanger, comptant grand nombre d'amis, beaucoup de personnes entourèrent son cercueil à l'église. Le curé de Port-Joli écrivit à son évêque : « La mission que Votre Grandeur m'a confiée est difficile, mais je travaille toujours mes parpillots et je ne désespère pas de les convertir. »

Maintenant, il cherchait le moyen d'enseigner aux petits les vérités évangéliques.

— L'ouverture du catéchisme aura lieu jeudi prochain, à trois heures, avait-il annoncé en chaire.

Personne n'étant venu :

— J'ai pensé, mes très chers frères, dit-il plus tard, que l'heure choisie par moi pour le catéchisme ne vous convenait point. Le catéchisme aura lieu à une heure après-midi. Les enfants, à la sortie de l'école, devront se rendre au presbytère, où ils trouveront un déjeuner confortable. Les exercices auront lieu ensuite.

Un déjeuner ! confortable !! tous les jeudis !!

Les gens de Port-Joli n'hésitèrent plus. Il en vint même des communes voisines pour solliciter pour leur enfants les leçons — et le fricot — de l'abbé Desmazes.

Un vieux du pays — le père Vian — restait insensible à toutes ces largesses et continuait à prêcher l'athéisme aux marinières du rivage.

L'abbé Desmazes connaissait bien le père Vian. Il n'ignorait point que le bonhomme avait provoqué la retraite de l'ancien curé de Port-Joli et qu'il était encore à quatre-vingt-deux ans, un très actif apôtre de la libre pensée.

— Si j'avais ce vieux, pensait-il, toute la ville serait avec moi.

Comme il revenait un soir par les bois du château de la Florette, le prêtre rencontra le père Vian.

— Bonjour l'ami.

— Serviteur, monsieur.

— Et vous êtes toujours en brouille avec le bon Dieu.

— Le bon Dieu ? connais pas.

— Pourtant il vous connaît, lui. Il connaît aussi votre petite-fille Marguerite Vian et son fiancé Charles Poncelet.

— Marguerite !... répéta le paysan. Eh bien ! puisque vous savez tant de choses, vous devriez savoir que ces enfants s'aiment, et qu'ils seraient heureux ensemble, si les Poncelet n'exigeaient pas trois cent écus de dot et vous savez comprendre que s'il y avait un bon Dieu, il ne priverait pas un pauvre bonhomme comme moi du bonheur de les voir unis.

— L'avez-vous au moins appelé à votre secours, ce bon Dieu que vous ne connaissez pas.

— Appelé à mon secours ? des hêtises tout ça. Donc, si vous avez besoin de clients pour votre église, voyez ailleurs monsieur.

Et il prit un sentier, à droite, tandis que l'abbé Desmazes poursuivait son chemin par la grande route.

Des semaines s'étaient écoulées ; le curé de Port-Joli continuait à faire appel aux libéralités des châtelains de la paroisse tandis que la petite-fille du père Vian se lamentait de ne pouvoir épouser Charles Poncelet.

— Ah ! grand père ! grand père ! disait elle en pleurant.

— Que veux-tu faire, petiotte, répondait le bonhomme, que veux-tu faire, puisque nous sommes des gueux ?

Il se lamentait chaque jour avec elle, chaque jour aussi, seul, dans les bois, sur les quais, dans les rues.

Une fois même, comme il était assis sur un talus devant l'église, et que, par le portail ouvert, il regardait la grande croix d'or du maître-autel étinceler sous les chauds rayons du soleil.

— Ah ! monsieur le bon Dieu, grommela-t-il, si vous êtes aussi puissant qu'on le dit, vous devriez avoir pitié d'un pauvre vieux.

Mais le prêtre avait entendu et, le lendemain, le bonhomme

recevait un billet de mille francs dans une enveloppe sur laquelle étaient écrits ces mots : De la part de monsieur le Bon Dieu. »

Alors, le vieux alla trouver l'abbé Desmazes au presbytère. Il avait mis pour la circonstance, sa blouse neuve, en lustrine bleue bordée de blanc, et son chapeau de forme haute.

— Je le connais maintenant vot' bon Dieu, dit-il très ému. Vous le remercirez pour moi monsieur le curé, en attendant que je le remercie moi même, chez lui, le jour du mariage de ma petite fille.

Et le jour du mariage de Marguerite avec Charles Poncelet — le vieux Vian ne prêchant plus l'athéisme — l'abbé Desmazes vit son église remplie de fidèles quand il se tourna la main droite levée pour dire :

— Que le Seigneur soit avec vous !

— Gloire vous soit rendue, ô Seigneur, prononça le grand-père.

HENRY MOREL.

LES ECOLES DU MANITOBA

Jugement de la cour supreme

On n'a pas oublié les éloquents protestations de l'archevêque de St Boniface contre la loi des écoles du Manitoba.

« Une épreuve d'un genre nouveau est venue fondre sur nous. Dans un pays où l'on réclame hautement la liberté religieuse, on vient de mettre des entraves à cette liberté. Nos institutions sociales et politiques nous garantissaient la protection de tous nos droits et voilà que ces mêmes droits sont violés par ceux mêmes qui devaient les sauvegarder. Vous voilà en butte à la persécution : non pas à la persécution sanglante, s'attaquant au corps ou à la vie extérieure, mais à une persécution astucieusement déguisée, s'attaquant aux intelligences pour empêcher de s'éclairer de la lumière chrétienne et d'être guidées par les reflets de ses divines splendeurs.

« Une majorité parlementaire, peu soucieuse du triste spectacle qu'a donné l'ignorance de quelques-uns de ses membres en matière d'éducation, cette majorité a décrété l'abolition de nos écoles, et a décidé que les écoles protestantes seules seraient reconnues par l'Etat et favorisées par lui.

On a bien répété, imprimé même les mots *Écoles Nationales, Écoles Publiques, Écoles Neutres*; tous ces mots peuvent sonner moins harmonieusement à l'oreille de certains gens, mais le fait pur et simple, dénudé de tout ce qui peut tromper et réduit à sa triste réalité, c'est que la lég'slature, tout en abolissant les écoles catholiques, a passé des lois qui non seulement maintiennent les écoles protestantes dans toute leur intégrité, mais même leur assurent; quoique *sectaires*, toute la part d'argent public auquel les catholiques auraient droit. La loi prétend même forcer les catholiques à payer pour le support des écoles où la foi de leurs enfants ne peut manquer d'être exposée et où vos convictions les plus sacrées, Nos Très Chers Frères, reçoivent un démenti aussi pénible qu'injuste ».

Et les archevêques et évêques des provinces de Québec, de Montréal et d'Ottawa, faisant écho à ces nobles plaintes disaient dans une lettre pastorale du mois de mars dernier : « A la vue de cet état de choses par lequel on veut ravir la foi des enfants catholiques de Manitoba, dépouiller l'Église de ses droits sacrés et indestructibles, notre cœur est navré de douleur... C'est un devoir pour tous de prier, de travailler, chacun dans sa sphère d'action, pour que justice parfaite soit rendue et cela sans troubler la paix qui est si nécessaire à la prospérité de notre pays ».

Il était évident pour tout homme non préjugé que cette loi était injuste et de nulle valeur. La cause a été portée devant la Cour Suprême à Ottawa, et le tribunal, à l'unanimité, a déclaré *ultra vires*, inconstitutionnelle, la législation scolaire de MM. Greenway et Martin. Ce jugement nous a réjouis; tous les catholiques l'ont accueilli avec bonheur; le droit triomphe. Que Monseigneur l'archevêque de St-Boniface, que nos frères du Manitoba veuillent bien agréer nos plus sincères félicitations.

L'INSTITUTION DE NAZARETH

Pour les Jeunes aveugles

Cette institution établie à Montréal, dans la rue Ste-Catherine n° 2009, mérite par le nombre de ses pensionnaires, la bonne direction qu'elle reçoit des Sœurs Grises auxquelles elle est confiée, son excellente installation, et surtout les services qu'elle rend à

la classe si digne d'intérêt des enfants atteints de cette cruelle infirmité, la cécité, cette institution mérite, disons-nous, une étude spéciale.

Elle fut créée en l'année 1861 par M. l'abbé Rousselot, alors curé de Notre Dame, dont le nom est intimement lié à un grand nombre de pieuses fondations de cette ville et notamment à l'établissement des Salles d'Asiles destinées aux enfants en bas âge. A Montréal. Jusque là, il n'y avait point de maisons où l'on donnât aux aveugles les premiers éléments de l'instruction, et où ceux ci pussent profiter des moyens perfectionnés à l'aide desquels on est parvenu à adoucir leur triste situation.

A l'asile ouvert pour les enfants pauvres du quartier Ste-Catherine, sous les soins des Sœurs Grises, M. l'abbé Rousselot eut l'heureuse idée d'en joindre un autre spécialement affecté aux jeunes aveugles.

Les Asiles furent solennellement bénits le 23 décembre 1861 par Mgr Bourget, qui le lendemain y célébrait la première messe.

Au 31 décembre 1862, il y avait 8 enfants aveugles.

Depuis lors, chaque année, le nombre a augmenté lentement d'abord, puis successivement il est arrivé à être en 1873 de 44, savoir, 13 garçons et 31 filles ; en 1890 de 47 filles et de 28 garçons ; et en 1891 de 45 filles et de 25 garçons. La maison est desservie par 16 sœurs grises.

Au début, il y en avait trois seulement auxquels on avait adjoint une ancienne élève de l'institution nationale des jeunes aveugles de Paris, aveugle elle-même et professeur de musique.

Aujourd'hui en dehors des sœurs qui font les classes des aveugles, l'institution s'adresse à des professeurs de la ville pour l'enseignement de la musique, et récemment encore le directeur de la fanfare était M. l'abbé Latraverse.

Les cours comprennent :

L'enseignement de la religion ; la lecture, l'écriture, la grammaire, l'orthographe et la composition en français et en anglais ; les éléments du calcul, l'histoire, la géographie, les éléments de cosmographie, la musique vocale et instrumentale, et l'harmonie.

On exerce aussi les élèves à des travaux manuels qui, selon leur condition, sont destinés à être un agrément ou une utilité.

Mais dira-t-on comment peut on parvenir à enseigner aux aveugles la lecture — et dans quels livres ; — comment l'écriture ? — comment enfin la musique ?

C'est là le côté particulièrement intéressant de l'institution de Nazareth. On y suit les méthodes adoptées dans la célèbre institution nationale des jeunes aveugles de Paris, qui, comme on le sait, est la descendante directe de la maison fondée par Saint Louis sous le nom bien connu des *Quinze-vingts*.

Nous n'avons point l'intention d'expliquer ici en détail la méthode de Louis Braille, ni celle de Foucault, ni les perfectionnements admirables de M. le comte Jay de Beaufort; encore moins de parler d'*anaglyphographie*, *diaphigraphie* et *stylographie*, désignations savantes de ces ingénieux systèmes, mais nous voudrions seulement indiquer les moyens mis à la disposition des aveugles pour leur permettre de lire, d'écrire, et d'apprendre la musique.

On n'ignore pas que chez les aveugles, comme chez les sourds-muets, la perte d'un sens a pour effet de développer dans des proportions presque incroyables les autres. Pour les aveugles c'est l'ouïe et le toucher qui suppléent à la vue; chez les sourds-muets c'est l'œil qui leur permet de lire sur les lèvres de leur interlocuteur des paroles qu'ils n'entendent pas. On arrive ainsi à des résultats vraiment extraordinaires. L'aveugle entrant dans une salle voit immédiatement, c'est le mot juste en un sens, si cette salle est vidée, si au contraire elle est remplie de monde; « Lorsque j'entre dans ma chambre, disait une Sœur aveugle, je vois tout de suite que l'on m'a retiré un des rideaux de vitrage. Mais comment, à quoi pouvez-vous reconnaître que ce rideau a été enlevé? lui demandait-on. Elle répondit: Je ne sais, cela est moins plein. »

On dirait, comme le fait remarquer M. Maxime du Camp, dans sa très émouvante étude sur les sœurs aveugles de saint Paul, fondée par Anne Bergunion en 1852 à Paris, que la vue est remplacée à son siège même par une sensibilité de tact qui peut jusqu'à un certain point y suppléer. Sans cela comment expliquer qu'un aveugle circule dans les couloirs de l'établissement, franchit les escaliers, parcourt les jardins sans jamais se heurter, gagne directement sa place à la chapelle, et ce qui semble vraiment inouï, comment les enfants aveugles jouent à cache-cache, et à colin-maillard.

On a profité de la délicatesse du toucher des aveugles pour leur apprendre la lecture au moyen de livres imprimés en relief. C'est avec le doigt que l'enfant lit, et au bout de quelque temps d'étude il le fait couramment; on en rencontre même souvent qui lisent aussi promptement que les voyants.

C'est au moyen d'un poinçon, d'une tablette et d'une grille inventées par Louis Braille, que les aveugles peuvent écrire : mais ce n'est qu'avec les modifications imaginées par Foucault, aveugle lui-même, et surtout par M. Gay de Beaufort, qu'ils arrivent à lire les lettres tracées par eux. Car toute la difficulté était—on le comprend—de trouver le moyen d'écrire avec un relief suffisant, pour qu'au toucher, ils pussent se lire.

La finesse de l'ouïe des aveugles qui leur fait saisir la plus légère différence des sons, et leur justesse a été mise à profit pour leur apprendre l'art d'accorder les pianos, les diriger vers l'étude de la musique, en faire de bons organistes et d'excellents exécutants.

On y réussit, du reste, à merveille à l'Institution de Nazareth, et dernièrement encore, à l'occasion du bazar de l'œuvre de la Cathédrale, où successivement on a entendu les différentes sociétés musicales de Montréal, on a pu constater que les chœurs et la musique des aveugles avaient le droit d'être classés parmi les meilleurs.

Voilà donc, pour la plupart des malheureux enfants atteints de cette infirmité une ressource précieuse. On a pu encore leur en procurer une autre : certains travaux manuels sont de nature à être exécutés par les aveugles, comme la confection des chaises foncées en grosse paille, la fabrication des balais, et pour les filles le tricot, la couture voire même les dentelles. Il faut voir avec quelle adresse l'enfant parvient au bout d'un certain temps à tresser rapidement, et fort régulièrement. On dirait, selon le mot d'un visiteur, que ces enfants ont un œil au bout du doigt, tant ils n'hésitent pas à prendre chaque objet nécessaire et à le placer là où il convient.

Quelle somme d'efforts ne faut-il pas de la part de l'élève pour arriver à cette habileté de mains qui fait l'étonnement des personnes peu habituées à vivre avec les aveugles ; mais aussi quelle patience, quelle intelligence doivent avoir les éducatrices de ces pauvres enfants, pour les initier aux premières notions, rendues si pénibles et si difficiles par l'inexpérience des débutants, quelquefois aussi leur mauvaise volonté ! Le dévouement des sœurs grises est à la hauteur de leur tâche et nous savons avec quelle sollicitude sont traités dans cet établissement les enfants confiés à leurs soins.

Nous verrons prochainement au moyen de quelles ressources cette institution fait face aux dépenses considérables qu'exigent son personnel enseignant et ses intéressants pensionnaires.

CHRONIQUE

* * Mgr Antoine Racine, évêque de Sherbrooke, et M. l'abbé J. B. Proulx, vice-recteur de l'Université Laval à Montréal, s'embarquent aujourd'hui à New-York à bord de la « Touraine », en route pour Rome.

M. l'abbé H. O. Chalifoux a été nommé administrateur du diocèse de Sherbrooke en absence de l'évêque.

* * La retraite des Dames et Demoiselles à la cathédrale commencera dimanche le 15 du courant à 7h. du soir et se terminera le vendredi suivant.

* * On annonce la mort de Mgr Preston vicaire général de New-York.

* * M. le Curé de Lachine a terminé ces jours derniers la visite de toute sa paroisse. Il a constaté qu'il n'y avait aucun cas de maladie grave et surtout qu'il n'y avait pas de maladie contagieuse. Il a fait en même temps le recensement dont il a donné lecture à ses paroissiens et qui est comme suit pour la population catholique. Il y a 730 familles dont 587 dans la ville et 143 dans la campagne. L'année précédente on comptait 679 familles, il y a donc augmentation de 51 familles. Il y a 4011 âmes dans toute la paroisse.

Les communiantes sont au nombre 2769, dont 2179 dans la ville et 590 dans la campagne.

Il y a augmentation de 42 familles dans la ville et de 9 dans la campagne. Il y a augmentation de 124 communiantes pour la paroisse.

* * Il y aura cinquante ans bientôt que les Révérends Pères Oblats sont arrivés au Canada, et les citoyens de Montréal-Est se proposent de célébrer avec pompe cet anniversaire. De belles fêtes sont annoncées pour les 7, 8 et 9 décembre prochain. En voici le programme.

Premier jour, 7 décembre, à 7 heures du soir, réunion des amis des révérends Pères dans l'église St-Pierre; lecture d'une adresse au R. P. Lefebvre, provincial de la province du Canada, offrande d'une bouise à la communauté de Montréal, présentation d'habits et autres objets pour les missionnaires du Nord-Ouest; réponse du R. P. Provincial.

Deuxième jour, 8 décembre; à 10 heures, messe pontificale par S. G. Monseigneur l'archevêque de Montréal; à 1 heure, banquet des citoyens; à 7 heures du soir, vêpres solennelles et bénédiction du T. S. Sacrement.

Troisième jour, 9 décembre; à 8 heures, service solennel pour les Pères Oblats défunts.

Le comité des citoyens se compose de MM. Frs. Marlineatt, président ; T. Geoffrois et J. Z. Desormeau, vice-présidents ; Jos. Loranger, trésorier ; Jos. Courtois, secrétaire et Alph. Desjardins, ass.-sec.

* * * On avait annoncé le prochain passage à Montréal du savant économiste chrétien M. Claudio Jannet qui compte en cette ville des amis dévoués et de nombreux admirateurs de son talent. Cette nouvelle ne paraît pas devoir, se confirmer, car nous apprenons que l'éminent professeur a pris samedi dernier à New York le paquebot *la Gascogne* pour rentrer en France. M. C. Jannet s'était rendu au mois de juillet ou d'août dernier aux Etats-Unis et avait visité des ranches du Texas dans lesquels il a des intérêts.

* * * La construction du chemin de fer de Jaffa à Jérusalem avance lentement, et ne laissera pas que d'être assez difficile, car Jaffa est au bord de la mer, et Jérusalem se trouve à une altitude de 800 mètres, quoique la distance entre ces deux villes n'excede pas 90 kilomètres ou 36 milles. Il faut établir des rampes considérables. Les locomotives proviennent de Philadelphie ; tout le reste du matériel a été envoyé de France. Le chemin de fer sera à voie unique, mais les talus ont été disposés pour recevoir une double voie quand le trafic l'exigera. La ligne passe par Jazur, Ramleh, Lydda, Naane, Artuf. Le personnel de la ligne est entièrement français.

On sait que le pèlerinage de la Terre Sainte a pris depuis quelque temps en France une très grande extension. Chaque année il y a plusieurs départs de Marseille ; nul doute que l'établissement du chemin de fer de Jaffa à Jérusalem ne facilite ce pieux voyage, en en diminuant sensiblement les dépenses, et dans une certaine mesure les fatigues : car cette dernière étape était une des plus pénibles.

* * * Une dépêche de Paris annonce que le Cardinal-archevêque Mgr Richard vient d'inviter Mgr l'archevêque d'Aix — traduit comme on le sait, devant la première chambre de la cour d'appel de la Seine, par le gouvernement pour sa réponse à M. Fallières, — à descendre à l'archevêché et il ajoute « tous vos frères de l'épiscopat vous entoureront avec respect et sympathie. « Notre pays aime la loyauté et un dévouement généreux, et ne « vous blâmera pas d'avoir ressenti profondément et exprimé avec « force, la douleur que vous a causée l'insulte faite à l'Eglise et à « la France. »

La conduite du gouvernement français, dans cette circonstance n'est pas de nature à amener l'ère d'apaisement, préparée par le Cardinal Lavergne.

* * * Après cinq années de silence, les *Annales Tèresiennes* reparaissent. Nous leur faisons le plus sympathique accueil et nous leur souhaitons plein succès. On sait le but de cette publication. C'est

tout d'abord aux élèves du petit séminaire de Ste-Thérèse qu'elles s'adressent ; elles notent leurs succès, elles ont pour eux des conseils pleins de sagesse, elles racontent les divers événements de leur vie ; mais, elles vont aussi sur les routes du passé, abeilles voyageuses—c'est ainsi qu'elles s'appellent—et vont, nous disent-elles, butiner tous les souvenirs où les vieux Térésiens retrouvent comme une partie d'eux-mêmes, et peuvent resaisir, pour un instant du moins, leur jeunesse envolée. C'est donc un petit journal de famille, mais les amis de cette famille sont nombreux, et pour eux tous, la lecture des *Annales Térésiennes* ne saurait manquer d'avoir des charmes.

* * * Nous venons de recevoir l'ouvrage qui vient d'être publié à l'occasion du centenaire du séminaire de St-Sulpice, à Baltimore. C'est un volume de 163 pages, magnifiquement imprimé sur papier de luxe, souvenir digne des grandes fêtes qui viennent d'avoir lieu. On y trouve avec une intéressante notice historique du séminaire Ste-Marie, la liste complète des supérieurs, des présidents, des professeurs et des élèves. On peut dire que cette notice est un chapitre des plus importants de l'histoire de l'Église aux États-Unis. L'ouvrage est orné de vingt-huit gravures parmi lesquelles nous avons surtout remarqué celles du séminaire de Baltimore, du beau collège St-Charles, et de la vieille maison qui devint le premier séminaire catholique aux États-Unis. Nos plus sincères remerciements aux bienveillants amis qui nous ont adressé cet exemplaire.

CONSULTATION

Le Scapulaire Bleu.

a. Les fidèles revêtus du scapulaire bleu ont le privilège de gagner, en récitant six *Pater*, six *Ave* et six *Gloria Patri*, les indulgences accordées à ceux qui visitent les sept basiliques de Rome, l'église de la Portioncule à Assise, l'église de St-Jacques de Compostelle et les lieux saints de Jérusalem. Quelques personnes prétendent qu'on ne peut les gagner qu'une fois par jour ; d'autres assurent qu'on les gagne dans la même mesure, aussi souvent qu'on répète les prières susdites. Quelle est la vérité sur ce point.

R.—1. Il est inexact de dire qu'on ne peut les gagner qu'une fois par jour ; car la concession apostolique ajoute expressément : *toties quoties*, c'est-à-dire chaque fois que ces prières sont récitées.

2. D'autre part, les indulgences dont il s'agit, ayant été directement accordées aux pèlerins qui s'imposent beaucoup de sacrifices pour visiter ces vénérables sanctuaires, les fidèles auxquels le même privilège est étendu moyennant des conditions si faciles ne peuvent s'attendre à être plus favorisés ; ils gagnent donc ce qu'ils gagneraient en faisant réellement ces pèlerinages, et rien de plus.

3. Or, parmi les indulgences plénières et partielles accordées aux pèlerins, il en est qui se gagnent *toties quoties*, c'est-à-dire à

chaque visite ; d'autres ne se gagnent qu'une fois par jour, ou par mois, ou par an ; d'autres sont attachées à des jours déterminés.

4. Conséquemment, les fidèles revêtus du scapulaire bleu obtiennent plus d'indulgences en récitant les prières susdites dans certaines fêtes, que dans les jours ordinaires ; et, chaque jour, la première récitation est plus fructueuse que celles que l'on a la dévotion de réitérer. Toutfois il est certain que l'on gagne au moins chaque fois plus d'une indulgence plénière et plusieurs indulgences partielles.

5. L'intention générale de recevoir tout le trésor que l'Eglise nous offre suffit pour gagner toutes les indulgences, même quand on ne les connaît pas en détail.

SOMMAIRE PAR DECADES

Des mariages, baptêmes et sépultures de la paroisse de Ville-Marie ou Montréal, depuis son établissement en 1642.

Années.	Mariages.	Baptêmes.	Sépultures.
De 1642 à 1650	12	122	26
« 1651 à 1660	63	168	51
« 1661 à 1670	105	425	158
« 1671 à 1680	94	536	148
« 1681 à 1690	115	485	228
« 1691 à 1700	226	1,187	719
« 1701 à 1710	224	1,403	754
« 1711 à 1720	316	1,744	1,001
« 1721 à 1730	356	1,847	1,200
« 1731 à 1740	368	2,184	1,443
« 1741 à 1750	465	2,255	1,785
« 1751 à 1760	629	2,371	2,424
« 1761 à 1770	572	3,573	2,620
« 1771 à 1780	628	3,608	2,774
« 1781 à 1790	47	3,814	3,068
« 1791 à 1800	652	4,135	3,130
« 1801 à 1810	793	4,955	3,764
« 1811 à 1820	1,338	7,123	5,563
« 1821 à 1830	1,863	10,473	7,153
« 1831 à 1840	2,684	13,708	12,083
« 1841 à 1850	4,096	22,107	16,737
« 1851 à 1860	5,917	28,738	21,321
« 1861 à 1870	6,352	37,620	33,428
« En 1871	769	4,167	3,544
« En 1872	845	4,390	5,041
« En 1873	351	1,498	4,685

PRIONS POUR NOS MORTS



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.
II Mach., xii, 46.

Mgr Preston, New York.

DE PROFUNDIS.

Pilules Antibiliauses.



MARQUE DE COMMERCE

Du Dr NEY

*Remède par excellence contre les Affections
Biliauses: Torpeur du foie, Excès de bile et
autres indispositions qui en découlent:
Constipation, Perte d'appétit, Maux de
tête, Etc.*

Le Dr D. Marsolais, praticien distin-
gué, écrit ce qui suit :

Voilà plusieurs années que je fais usage des
Pilules Antibiliauses du Dr Ney et je me trouve
très bien de leur emploi.

Je ne puis que faire l'éloge de leur composition
que vous avez bien voulu me faire connaître. Ne
contenant pas de mercure, elles peuvent être admini-
strées sans danger dans une foule de cas où les
pilules mercurielles seraient tout à fait nuisibles.

Non-seulement je fais un usage considérable de
ces Pilules pour mes patients, mais je les ai aussi
employées en maintes circonstances pour moi-
même et le résultat a été des plus satisfaisants.

C'est donc avec plaisir que j'en recommande
l'usage aux personnes qui ont besoin d'un pur-
gatif DOUX, EFFECTIF, ET INOFFENSIF.

Lavaltrie, 1er mai 1887. Dr D. MARSOLAIS.

EN VENTE PARTOUT

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste
JOLIETTE, P. Q.

PRIX SEULEMENT 25 CTS LA BOITE.

GAUME & CIE, Editeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris.

ANNALES ECCLÉSIASTIQUES,

DE 1869 A 1889

Publiées sous la direction de Dom CHAMARD, prieur des Bénédic-
tins de Saint-Maur. — En souscription, par séries de 5 fascicu-
les de 160 pages, comprenant environ 5 vol. in-4 de 800 pages, à
10 fr. le vol. — Les *Annales ecclésiastiques* font suite à l'*Histoire*
universelle de l'Eglise catholique, par ROHRBACHER, conti-
nué de 1846 à 1868 par J. CHANTREL.

LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30,000,000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

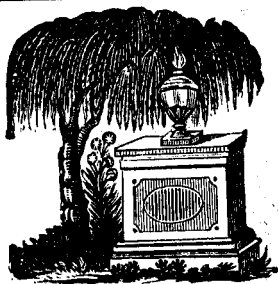
Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecosais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBS, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Très Réduits.

Specialité: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée: J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “ PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 205, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPILEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANGROT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.



CASTLE & FILS
 VITREUX D'EGLISE...
 GRISAILLE ET MOSAÏC
 PERSONNAGES ET TAB-
 LEAUX

CLOCHES D'EGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON EMINENCE CARD. TASCHEREAU
 EGLISE, STE. THERESE P. Q.
 " BUCKINGHAM P. Q.
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
 COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
 SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.
 REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
 ET PLUSIEURS AUTRES

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'Ecole des Arts).

ARTISTE PEINTRE

Décorations d'édifices publics, religieux et civils.

Résidence : 43, rue des Allemands.

Atelier : 7, rue Ste-Julie, Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL
 1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et
 Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26½ STE-ELISABETH

MONTREAL.

GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

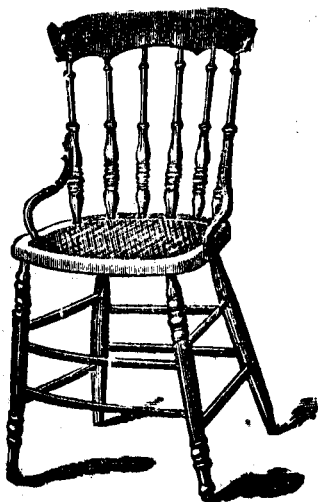
Couchettes, sets de Chambres a coucher,
 Chiffonniers, Tables, Canapés Sofas, sets
 de Salons, Sideboards, Bureaux, etc.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.



JOS. ROBERT & FILS
MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'ÉGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 879 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.
ETABLIE EN 1825.
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$38,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THÉRIAULT
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
16; et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.
Téléphone No 1399. Prix Modérés. Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRÈRE,
MARCHANDS de BOIS de SCIAGE
92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU PLOMBIER, FERBLANTIER
Poseur d'Appareils à Eau Chaud,
de, Couvertures, Etc.
No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER
En Gros et en Détail
Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Églises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meublards etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.